

LYCÉES FORESTIER ET AGRICOLE

La nomination d'un directeur unique a été reportée

Une commission paritaire administrative nationale devait procéder à la nomination d'un directeur unique pour le lycée forestier de Meymac et le lycée agricole de Neuvic.

Jean-Pierre Audy, conseiller général du canton de Meymac, est intervenu pour que le Ministère de l'agriculture et de la pêche sursoie à cette nomination. Il a rappelé au ministre Michel Barnier sa « conviction que d'une part, l'administration centrale du Ministère doit bénéficier d'informations complémentaires sur les conditions dans lesquelles ce projet est mis en œuvre ; d'autre part que ce dossier doit faire l'objet d'une analyse plus appro-

fondie, prospective, et plurilatérale. »

Tout en rappelant « la nécessité de conserver une direction propre au groupe d'enseignements forestiers de Meymac », Jean-Pierre Audy a été satisfait du délai accordé pour que « soit faite une analyse sérieuse des fonctions différentes des deux établissements, basées sur des projets prospectifs prenant en compte tant le rôle et l'avenir de la forêt et du bois, que l'agriculture telle qu'ils seront issus des négociations politiques européennes actuellement en cours ».

Positions qu'il a réitérées lors d'une rencontre avec de hauts fonctionnaires du Ministère de l'agriculture et de la pêche. ■